

Treboux : suite

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 37

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

martiales de cet homme qui, debout dès l'aube, brave les brouillards de l'automne, le froid et l'humidité, « saute les fossés, enjambe les rigoles, » — comme dit Juste Olivier, dans son poème des campagnes, — et lutte tout le jour d'adresse et de ruse avec les bêtes?...

Et du reste le monde n'est qu'une grand chasse; de quelque côté qu'on regarde la vie, on n'y voit que des chasseurs, dont le plus grand nombre, il est vrai, ne sont pas porteurs de permis. L'un poursuit dès l'enfance la réalisation d'une idée indéfiniment ajournée; l'autre est à la recherche d'une compagne pour partager son existence; un troisième va tenter la fortune au-delà des mers, attiré par quelque miroitante Californie; un quatrième, en proie aux toquades militaires, chasse aux grosses épaulettes; un autre brigue l'honneur des hautes charges; et une foule de gens, enfin, se livrent avec passion à la chasse par excellence, celle qui tient en haleine les plus grandes meutes, la chasse aux écus.

Le droit de chasse, considéré en lui-même, tient au droit naturel. Chez les premiers peuples chacun avait le libre exercice de la chasse. Mais comme le droit de chasse était perpétuellement en conflit avec le droit de propriété, la loi civile est intervenue. Chaque peuple a suivi à cet égard des principes différents; chez les uns la chasse est restée ce qu'elle était dans l'origine, c'est-à-dire entièrement libre; chez les autres elle a été entièrement prohibée; chez d'autres enfin, elle est l'apanage de certaines castes privilégiées, etc.

Pour terminer, voyons un peu ce que nous trouvons à ce sujet dans notre législation.

D'après le Coutumier, tout gentilhomme avait le droit de chasser dans sa juridiction. Mais le droit de chasse, considéré comme petite régale, appartenait au prince qui l'inféodait à divers seigneurs et gentilshommes qui acquéraient alors le droit de chasse proprement dit; personne ne pouvait chasser dans leur ressort sans leur permission, sauf les baillifs et bourgeois de Berne.

Celui qui voulait monter une chasse aux oiseaux de proie devait en demander la permission au seigneur et donner au baillif la préférence, quand il avait à vendre des oiseaux propres à cette chasse.

Sous la république helvétique, la chasse était envisagée comme propriété publique, et le gouvernement ne s'en occupait que par mesure de police générale; il se bornait à en fixer l'ouverture et la clôture.

Le gouvernement vaudois a considéré la chasse sous divers points de vue. Il a compris qu'il fallait protéger l'agriculture qui souffrait plus des chasseurs et de leurs meutes que du gibier; que la chasse procurait à la classe aisée des plaisirs à sa portée, mais qu'elle pouvait être une cause de ruine pour le pauvre qui en fait métier. En cherchant à concilier ces divers intérêts, il limita l'exercice de la chasse aux saisons où elle ne peut pas nuire aux récoltes, et la soumit à l'impôt.

L. M.

Le vieillard promenait des regards étonnés sur la brillante réunion qui l'entourait, puis il les reportait sur ses vêtements usés et ternis, s'efforçant de cacher sous sa longue soutane ses souliers couverts de poussière. « Noble dame, dit-il enfin, ma place n'est point ici, laissez-moi me retirer. On m'a assuré que je serais reçu dans votre demeure hospitalière, et je me suis enhardi à venir, parce que je ne savais où aller. Accordez-moi seulement un coin où je puisse reposer quelques heures. Demain, au point du jour, je me mettrai en route pour le monastère d'Ensiedlen, où les gens de mon ordre sont admis. »

Le prêtre se tut. En voyant tous les regards tournés sur lui, il rougit; mais le silence qui continuait à régner, et l'attitude bienveillante de ceux qui l'entouraient, le forcèrent à continuer.

« Je suis curé d'un village du Chablais, dit-il, je croyais y finir ma vie, Dieu en a décidé autrement. Que de fois, du haut des montagnes, j'ai vu briller le château du puissant ministre des finances de France! Je ne pensais pas alors que je dusse y demander un asile. Ah! madame, quelle existence différente autour de ce beau lac! Sur l'autre rive, une guerre impie; ici, le repos et la paix. Dieu, pour notre bien sans doute, a soumis notre pauvre pays à des maîtres étrangers et à de sévères persécutions; il ramène les temps de proscription de la primitive Eglise, pour ramener la foi qui s'était perdue. »

ICI le prêtre, confus d'être l'objet de l'attention générale, fit encore une tentative pour s'arrêter; mais, voyant qu'on attendait et que personne ne prenait la parole, il continua.

« Les mauvais jours sont venus, ou plutôt les beaux, puisqu'on a vu la religion se relever. Jamais mes paroissiens ne m'ont montré autant d'attachement que lorsque j'ai été persécuté; ils m'ont nourri, caché. J'ai accompli les devoirs de mon ministère dans des vallées écartées, au pied des rochers, sur les cimes des Alpes. Oh! quelle ferveur, quelle piété dans ces réunions où l'on craignait d'être surpris, où chacun pouvait trembler pour sa vie!

» Seulement, quand j'ai vu mes paroissiens punis pour moi, quand j'ai vu des pères de famille emmenés par des gendarmes, attachés à la queue des chevaux, j'ai compris que je ne devais pas les exposer davantage.

— Et vous êtes le bienvenu, monsieur, dit la maîtresse de la maison. Vous devez être fatigué, j'espère que vous vous trouverez bien chez moi. »

IX

Le château se ressentait le lendemain de ces heures tardives. A neuf heures, on y voyait peu de mouvement. Cependant la femme de chambre entra dans l'appartement de sa maîtresse. « Je demande pardon à madame si je viens sans être appelée; mais M. Treboux est là, prêt à partir, il demande s'il doit attendre.

— Faites-le monter chez mon père.

— Il a déjà passé une heure dans le cabinet de monsieur.

— Est-il donc si pressé?

— Il est impatient de retourner vers sa femme et ses enfants, qu'il n'a pas vus depuis plus de trois mois.

— Il a raison, Justine, ouvrez vite les contrevents, dites que je lui demande un quart-d'heure. Vous le ferez entrer dès que je serai prête. Et le vieux prêtre d'hier au soir?

— Il est parti ce matin de bonne heure, nous chargeant de remercier madame, qui, a-t-il dit, ne refuserait pas de recevoir la bénédiction d'un vieillard qu'elle avait accueilli avec tant de bonté.

— Non, sans doute; le pauvre homme, sans ressource, sans argent peut-être!

— Jean l'a pressé de déjeuner; il a dit qu'il n'avait besoin de rien. »

Quelque temps après Treboux était introduit.

« Mon cher Treboux, j'étais impatiente de vous dire tout ce que je sens. Vous avez sauvé un de nos amis; il vous doit la vie, sans aucun doute. Ah! que ne pouvez-vous en sauver tant d'autres! Pourquoi n'existe-t-il pas vingt, cent hommes courageux et dévoués comme vous?

— Il s'agit seulement, madame, de ne pas avoir peur.

— Vous avez raison ; c'est la peur qui prolonge la durée du mal. Et le moyen de ne pas avoir peur dans cette affreuse boucherie ! Hier, j'étais trop entourée, je n'ai pas pu vous entretenir comme je l'entendais. Je voulais vous voir seul. »

Elle avait, en effet, bien des questions à lui faire sur tant de personnes qui l'intéressaient et sur l'horizon politique.

Les réponses de Treboux étaient brèves et mesurées. Il se contentait de répondre sans ajouter de réflexions. La dame eût voulu plus de chaleur ; elle eût voulu des vues politiques, des conjectures, des tableaux, et, à son défaut, elle les faisait elle-même. Oubliant qu'elle avait fait venir Treboux pour l'interroger, emportée par son imagination, et se croyant dans son cercle habituel, elle se laissait entraîner à développer, avec tout son feu, ses propres sentiments. Son compagnon l'écoutait avec un grand calme, sans l'interrompre.

« Vous avez vu plus d'une fois, dites-vous, passer l'horrible charrette ? Ah ! cette image me poursuit. Il y a quelque chose de révoltant à l'apparence de légalité donnée à ces massacres ! Que de secrets elle pourrait révéler, cette charrette ! En y montant, il faut encore faire un sacrifice à l'opinion ; il faut se montrer impassible pour ne pas déplaire au peuple ; comme ces gladiateurs qui saluent l'empereur avant de se tuer pour son amusement. Il faut étouffer les larmes, les souvenirs. Il faut mourir avec un visage serein. Je vois le char qui emmène les Girondins ! Valazé mort ! Ducos et Fonfrède, ces deux enfants qui se tiennent embrassés ! Vergniaud ! tant d'éloquence, de patriotisme, tant de mépris de la vie..... Ces chants si solennels que la mort va interrompre..... On dit qu'il s'en est échappé quelques-uns. Vous n'en avez point rencontré dans la route ?

— Non, madame.

— Et la Vendée, qu'en disait-on ?

— On en parlait de différentes manières.

— Vous n'étiez pas à Paris, lors de l'exécution de la pauvre reine ?

— Nous ne l'avons apprise qu'à quelques lieues d'ici. »

Après un assez long interrogatoire, Treboux attendait son congé et paraissait impatient de partir.

« Oui, je vois que vous avez envie de me quitter. Je ne vous retiens plus. Un mot seulement : Vous ne croyez donc pas qu'ils marchent à leur ruine ?

— Je n'ai rien vu encore qui l'annonçât.

— Pour moi, il m'est impossible de ne pas l'attendre de jour en jour, d'heure en heure. L'excès du mal doit en amener le terme. Vous croyez, vous, que ce régime inouï, et dont on n'a jamais vu d'exemple dans l'histoire d'aucun peuple, peut se prolonger ?

— Hélas ! oui, madame.

— Mais sur quels fondements ?

— C'est mon opinion, voilà tout ; je désire me tromper.

— La résistance peut surgir tout à coup ; elle le doit. Il y a une morale en politique. Il y a des devoirs pour le citoyen.

— Mais on a résisté ; cela n'a mené à rien ; personne n'ose plus maintenant s'y risquer.

— Vous êtes désespérant avec votre sang-froid et vos non continuels.

— Tenez, madame la baronne, vous excuserez mon langage de paysan, je ne sais pas m'exprimer d'une autre manière : quand une meule de foin tient, il faut se garder de toucher à sa base, autrement tout croule, et c'est de l'ouvrage à refaire. Il ne fallait pas, en France, tout renverser sans savoir ce qu'on mettrait en place. Je sais bien qu'en disant cela, je contrarie les idées de madame..... »

M^{me} de Staël fit un tour dans la chambre avec agitation, et revint se mettre devant lui.

« Comment voulez-vous donc enfin que cela finisse ?

— Cela finira sans doute une fois, quand il plaira à Dieu, et par des moyens que nous ne savons pas.

— Est-ce que le comité de salut public prétend égorger toute la France pour régner seul ? car il règne : oui, c'est une tyrannie, c'est un despotisme comme on n'en a jamais vu !

Treboux ne répondit pas.

« Hier au soir on assurait que l'indignation était générale en France. »

— Oh ! ici, on peut dire tout ce qu'on veut. Là-bas, on ne cause pas tant.

— Allons, mon cher Treboux, donnez-moi, avant de partir une bonne parole.

— Madame sait combien j'aimerais pouvoir lui faire plaisir, répond-il en souriant.

— Le prince de Cobourg est encore sur la frontière avec les armées étrangères ; le drapeau blanc flotte à Toulon. »

Treboux secoua la tête : « Tout cela ne fera pas grand'chose. » Il y eut un moment de silence.

« Rien..... Vous voulez donc que rien ne réussisse?..... quel homme ! oh ! quel homme ! Allez-vous-en bien vite puisque vous n'avez pas autre chose à me dire. Vous me laissez vingt fois plus malheureuse que je ne l'étais avant de vous avoir vu. »

Puis, se radoucissant : « Sans rancune, au moins. Vous me connaissez ; vous connaissez mon attachement pour cette pauvre France. Il faudrait que mes compatriotes eussent un peu de votre sang-froid et de votre savoir-faire. Adieu, vous savez que nous vous aimons tous, et que vous êtes toujours le bienvenu. »

Quelques heures plus tard, Treboux gravissait les dernières rampes qui conduisent au village de St-Cergues. L'ombre qui descend de la cime du Jura, et qui s'avance peu à peu dans la plaine, couvrait une grande partie de la montagne. On entendait ce bruit de clochettes qui, dans les montagnes, annonce la fin de la journée.

« Ohé ! Treboux ! s'écria le gardien d'un troupeau de chèvres placé en vedette sur un rocher, te voilà ? nous n'attendions..... Treboux ! Treboux ! »

Et l'écho de Saint-Cergues semble répéter avec joie ce nom cher au village, qui se répand au loin.

Un conducteur de char arrête ses chevaux sur la route ; un bûcheron, qui équarriait un tronc, jette sa hache pour lui souhaiter une heureuse arrivée.

« Tu nous as fait donner de tes nouvelles hier au soir. »

— Ici, que dit-on ?

— On t'attend ; tout va bien chez toi.

— Que Dieu en soit béni !

— Pauvre Treboux, ils t'ont donc laissé revenir ?

— Tu le vois.

— Sans te faire de mal ?

— Quel mal voulais-tu qu'ils me fissent ?

— Ah ! cependant..... Tu nous conteras cela.

— Oui, tantôt..... » Et sans s'arrêter il poussait vers une petite maison à l'extrémité du village. Mais on l'a déjà annoncé. La porte s'ouvre : il en sort une nichée d'enfants de différentes grandeurs qui se précipitent en criant : *Le père ! le père ! le père !*

Il est assailli ; l'un le tire par le bras, l'autre escalade ses épaules, tandis qu'il se baisse pour atteindre une petite joufflue qui, arrivée la dernière, s'entrelace dans ses jambes.

« Mon pauvre Etienne, combien je me suis ennuyée de toi ! dit la mère.

— Et moi aussi, » répond-il en essuyant le coin de ses yeux.

(Conteur genevois.)

G. MALLET.

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

I. Le droit international et la paix perpétuelle, par M. A. E. *Cherbuliez*. — II. Les explorations d'un naturaliste suisse dans l'Amérique du Sud. — I. Le pays des diamants, par M. A. *Briquet*. — III. La belle Synneuve. — Nouvelle norvégienne, par l'auteur du *Joyeux garçon*. Chap. 5. Catastrophe ; Chap. 6. Pauvre Synneuve ! — IV. La démocratie suisse et son évolution actuelle, par M. Ed. *Tallichet* (Troisième et dernier article.) — V. Chronique. — VI. Causeries parisiennes.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Correspondance d'Allemagne. — Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes, par *Emile Blanchard*. — A travers les continents, aventures en divers pays, par A. *Vulliet*. — Conférence sur la paix et sur la guerre, par *Fréd. Passy*.

Bureau chez *Georges Bridel*, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.